

STRESS : il est urgent d'agir !

La décennie qui s'achèvera l'an prochain aura marqué notre groupe par de profonds changements : création d'EADS, plans sociaux, plans d'économie, services partagés,

Les réorganisations successives, multi-sites, internationales et basées sur le modèle matriciel ont eu un impact certain. Il est courant d'entendre « *attendons la prochaine réorganisation* », « *ceci est valable, oui mais jusqu'à la prochaine réorganisation qui ne saurait tarder* », ou encore « *je n' ai vu qu'une fois mon n+1 qui est en Allemagne* » « *j'ai plusieurs chefs* », « *je suis détaché et n'ai plus de lien avec les collègues de mon service d'origine* », etc.

Qui, parmi les salariés du site, n'a pas autour de lui :

- une ou un collègue épuisé par une organisation complexe,
- une ou un collègue devant faire face à des consignes contradictoires ,
- une ou un collègue aux prises avec une surcharge de travail toujours plus grande, liée au manque d'effectif,
- une ou un collègue s'estimant mal considéré, non respecté,
- une ou un collègue en long arrêt maladie

Entendons-nous bien : dans l'absolu, la situation dans le groupe EADS n'est pas parmi les pires. Il suffit pour s'en convaincre de regarder au dehors. Le problème c'est que la notion de stress n'est pas absolue non plus. Elle est relative et traduit de manière individuelle la façon dont chacun trouve sa place dans la vie – changeante – de l'entreprise.

La CFE-CGC ne saurait accepter la moindre « omerta » sur le sujet. Le stress doit être clairement pris en compte – il ne s'agit pas d'une maladie honteuse – et les outils existent pour en parler ouvertement, sur la base d'indicateurs fiables, incontestables et respectant le secret médical.

Le ministre du travail, M. Darcos, invite les entreprises de plus de 1000 salariés à ouvrir des négociations sur la prévention du stress avant le 1er février 2010.

La CFE-CGC a demandé à la direction du groupe de ne pas attendre et d'ouvrir une négociation dans les plus brefs délais.

Nous avons été entendu : la première réunion de négociation sur la « prévention du stress au travail » est fixée au 30 novembre 2009.

Dès 2000 la CFE-CGC a créé un « **Observatoire du stress** » composé d'une équipe de professionnels (médecins du travail, assistantes sociales, psychologues, ergonomes, avocats, etc.) dont l'objectif est de mesurer et de rendre visibles les souffrances des salariés soumis au stress en entreprise. Le « **Baromètre Stress CFE-CGC** » (réalisé par Opinionway) mesure deux fois par an le niveau de stress des salariés en France (consultable sur www.cfecgc.org, rubrique Stress).

Le dernier **baromètre Stress CFE-CGC** de mars 2009 montre que la grande majorité des salariés sont soumis au stress dans leur travail :

- 77 % estiment que le stress n'est pas pris en compte dans leur entreprise
- 77 % estiment que leur charge de travail est plus lourde qu'auparavant
- 59 % ont des difficultés à concilier travail et vie privée
- 51 % se sentent découragés à cause de leur travail

Par ailleurs , la CFE-CGC met à la disposition de ses adhérents, grâce à son partenariat avec le cabinet PSYA, une ligne téléphonique dédiée pour les soutenir en cas de coup dur. Ce service est disponible 24h/24 et 365 jours par an. Il permet de bénéficier d'un soutien psychologique réalisé par des psychologues cliniciens et du travail, tous diplômés d'Etat et répondant aux règles déontologiques de la profession. Ceux-ci interviennent aussi bien dans le cadre de « souffrance » professionnelle (stress, harcèlement, pratiques addictives, ...) que personnelle.

=> A lire également sur www.cfecgc.org, rubrique **Stress** -> **Stress Actualités** la BD sur le stress, mettant en évidence les phénomènes qui mènent à l'isolement du salarié en entreprise

